



Numéro de l'acte	2023-59-EVENTJC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

### QUESTION N°2023-59

**EVENEMENTIEL :** ORGANISATION DU FESTIVAL DE L'ASCENSEUR A BATEAUX LES 12, 13 et 14 JUILLET 2023 - DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF EVENEMENTIEL DE NIVEAU IV

#### **RAPPORTEUR :**

Madame Cécile CARON

Adjointe au Maire, Commerces, Artisanat, Professions Libérales, Fêtes et Aînés

Afin de mettre en avant la réouverture au public de notre Ascenseur à Bateaux, site unique en France fermé depuis 4 ans pour travaux et aménagements ; et dans le cadre de sa politique d'animation, la Ville d'Arques a pour projet d'organiser une grande fête intitulée « Le Festival de l'Ascenseur à Bateaux ».

Celle-ci se déroulera les 12, 13 et 14 juillet prochains sur le site classé « monument historique » de l'Ascenseur à Bateaux des Fontinettes.

Pendant ces trois jours, la ville proposera des concerts gratuits mettant en avant des artistes de renommées nationales qui séduiront un large public.

La Ville d'Arques sollicite donc un soutien financier du département du Pas-de-Calais pour cette action qui s'inscrit dans le cadre du Dispositif événementiel de niveau IV.

#### **Après avoir entendu son rapporteur,**

**ARTICLE 1 : SOLLICITE** une subvention dans le cadre du Dispositif événementiel de niveau IV auprès du Département du Pas-de-Calais

**ARTICLE 2 : AUTORISE** Monsieur le Maire à compléter le dossier de demande de subvention (note explicative, plan de financement, planning ...) et toute autre pièce nécessaire à l'établissement du dossier

**ARTICLE 3 : AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les conventions et toutes pièces, document et acte afférant à cette décision.

**ARTICLE 4 : RAPPELLE** que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

#### **DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

- Votes favorables 28
- Votes défavorables 0
- Abstentions 0

Le secrétaire de séance,  
Arnaud WILQUIN

Acte administratif certifié exécutoire  
après réception en Sous-Préfecture  
le 14 AVR. 2023 et publication ou  
notification le 14 AVR. 2023  
Monsieur le Maire

Benoît ROUSSEL

Fait à ARQUES  
Le 12 avril 2023

Le Maire,  
Benoît ROUSSEL





**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**

**MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023**

**Affiché le 14 avril 2023**

L'An Deux Mille Vingt Trois le Onze Avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le cinq avril 2023 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Héléne FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 25 présents pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 26 présents à partir de la question 2023-45
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 3 absents excusés avec pouvoir pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 2 absents excusés avec pouvoir à partir de la question 2023-45

Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43 et 2023-44 incluse

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

**Monsieur Arnaud WILQUIN est nommé secrétaire de séance.**